

**INSERTION**

Appels à projets - Programme national FSE +

Le Département de la Meuse lance deux appels à projets à destination des structures qui interviennt en faveur des publics les plus fragiles

Publié le : 01 février 2026

Appel à projets "Accompagnement socio-professionnel des publics en situation de précarité"

L'appel à projets entre dans le programme national FSE+ "Emploi, inclusion, jeunesse et compétences".

Date de lancement de l'appel à projets : 1er février 2026

Date limite de dépôt : 31 mars 2026

Cet appel à projets s'inscrit dans l'objectif spécifique "Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés".

Il vise à mobiliser les partenaires dans la construction de démarches d'accompagnement renforcé des salariés en Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et en situation de handicap et des Bénéficiaires du RSA.

Objectifs

- Construire et proposer des étapes progressives de retour à l'emploi
- Offrir des parcours adaptés à chaque personne, notamment en tenant compte de son handicap
- Faciliter l'organisation personnelle et familiale en vue de la reprise d'activité
- Lever les freins à l'emploi (mobilité, santé, financier...) et améliorer l'employabilité
- Identifier et valoriser les aptitudes, ressources et compétences des personnes
- Faciliter la mise en relation avec les employeurs privés et publics (Périodes de mise en situation en milieu professionnel, connaissance des métiers et employeurs...)

Actions visées

Thématique Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Les opérations éligibles sont :

- L'accompagnement socio-professionnel et l'encadrement technique des publics en Atelier Chantier d'Insertion (ACI), selon le montage financier dit "en périmètre restreint" sur un an (soit l'année 2026)
- Le portage de postes d'accompagnement socio professionnel et de chargés de relation entreprise mutualisés pour le compte de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de taille modeste (notamment Ateliers Chantier d'Insertion, Associations Intermédiaires) sur un an (soit l'année 2026)

Thématique Handicap

Les opérations éligibles portent sur l'accompagnement renforcé de personnes engagées dans un parcours d'insertion, bénéficiaires ou non du RSA, et reconnues en qualité de travailleurs handicapés, ou s'inscrivant dans une démarche de reconnaissance du handicap (démarches en cours). Les Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) doivent être majoritaires.

Thématique Accompagnement renforcé des BRSA

Les opérations éligibles portent sur un accompagnement renforcé des allocataires du RSA proposant un diagnostic d'évaluation individuelle, une contractualisation, un parcours visant à lever les freins, une réorientation si nécessaire, avec une attention particulière portée sur la mise en place de la Loi sur le Plein Emploi.

Appel à projets "Accompagnement socio-professionnel des publics en situation de précarité face au logement"

L'appel à projets entre dans le programme national FSE+ "Emploi, inclusion, jeunesse et compétences".

Date de lancement de l'appel à projets : 1er février 2026

Date limite de dépôt : 31 mars 2026

Cet appel à projets s'inscrit dans l'objectif spécifique "Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants".

Objectifs

- Déployer une offre d'accompagnement vers et dans le logement, sous la forme d'une "équipe logement" pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles
- Mieux prendre en charge les situations les plus complexes exposant à un risque d'exclusion du logement
- Mettre en place un accompagnement pour un public "en logement temporaire" en recherche d'un logement autonome et pérenne, nécessitant un accompagnement

Actions visées

L'accompagnement vers et dans le logement porte sur des actions d'accompagnement des publics sur le plan social, la meilleure prise en compte de difficultés d'ordre psychologique ainsi que dans le suivi des démarches administratives et la concrétisation du projet d'accès ou de maintien dans le logement, en fonction du niveau d'autonomie dans les démarches et de complexité des situations.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55